

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 225
NOVEMBRE
2021

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

p.3

Dossier
Brûlage des
végétaux

p.2

Salon des savoir-faire
et de l'artisanat d'art

p.7

Du changement au sein
du conseil municipal



L'édito de la Maire

Que la saison est belle ! Je souhaite à tous les photographes, amateurs ou professionnels, qui se promènent dans nos villages, dans nos rues, de magnifiques photos d'automne. Que La Crèche rayonne au petit matin !

UNE SAISON FESTIVE

La saison s'annonce festive, également. La commune s'organise pour accueillir le premier marché des producteurs-traiteurs, appelé « mon marché fermier », et qui deviendra un rendez-vous régulier les premiers jeudis de chaque mois. Cela nous permettra de goûter de bons petits plats à base de produits locaux. La fête des aînés sera également un beau moment de partage intergénérationnel, puisque les associations K'danse et les Chat Pitres égareront cet après-midi.

Noël est en perspective, enfin, avec, comme vous le découvrirez dans le bulletin, la programmation d'un spectacle tout en féerie, le concours des maisons décorées, et le traditionnel marché de Noël. Et cette année la mairie sera de nouveau un lieu de dépôt pour les colis solidaires récoltés par le CIAS. L'an dernier votre générosité avait fait de nombreux heureux, j'ai confiance dans le fait que nous reproduisons cela cette année.

En attendant toutes ces festivités, les élus voyagent en ce moment, et en profitent pour faire rayonner La Crèche au-delà de son territoire : Je me suis moi-même rendue dans le Vercors pour participer aux rencontres nationales des communes participatives. J'ai rencontré de nombreux élus de toute la France, été piocher beaucoup de bonnes idées, et pu raconter l'expérience participative qui anime la commune. Cette expérience, on nous demande régulièrement de la raconter (au forum national de l'ESS à Niort ; aux rencontres nationales du pouvoir habitant à Nantes...) et c'est toujours un plaisir de valoriser l'engagement et l'amour des habitantes et habitants pour la commune. La Crèche, carrefour de démocratie !

Laetitia HAMOT

Maire de LA CRÊCHE



En ligne : www.ville-lacrecche.fr

RETOUR SUR



L'artisanat d'art bien représenté

Tous les 2 ans, le salon des savoir-faire et de l'artisanat d'art offre une vitrine éphémère aux créateurs.

Durant le 1^{er} week-end d'octobre, le salon des savoir-faire et de l'artisanat d'art, organisé par la municipalité, a rassemblé une vingtaine de talents de la région Nouvelle-Aquitaine. Que ce soit dans le domaine du textile, du bois,

du métal, du papier et même de la cuisine, tous ont présenté leur expertise aux nombreux visiteurs qui se sont succédés durant les 2 jours. Comme à chaque édition, de belles rencontres et des échanges enrichissants.



Réseaux sociaux :

**La responsabilité de
l'internaute est engagée**



La maire, Laetitia Hamot, a récemment déposé une plainte pour des propos diffamatoires à l'encontre de sa personne, postés sur la page Facebook de la ville.

Il est rappelé que, même si la page est ouverte et propice aux échanges, on ne peut pas dire tout ce qui nous passe par la tête. Les réseaux sociaux ne sont pas un espace de non-droit et les contenus publiés engagent bel et bien celui qui les met en ligne ! Il est donc fortement recommandé de tourner sa langue 7 fois dans sa bouche et de réfléchir au préalable à qui est susceptible de lire ce que vous postez. Pensez à lire la charte d'utilisation de la page Facebook, dans l'onglet « À propos », pour éviter toute situation inconfortable !

« La diffamation est une allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne. La diffamation peut être raciste, sexiste, homophobe. Elle relève d'une procédure spécifique permettant de protéger la liberté d'expression. » (Source : service-public.fr)

DOSSIER



à savoir

CE QUE DIT LA LOI

- L'arrêté préfectoral du 29 juin 2010, portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air, indique que l'incinération des déchets ménagers (dont les déchets végétaux) est interdite en plein air et dans les incinérateurs individuels, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette mesure s'applique même pendant la période dérogatoire du 1^{er} octobre au 31 mai.
- Rappelons également que les dépôts sauvages sont bien évidemment interdits, même pour les déchets verts.
- En cas d'infraction, les contrevenants sont passibles des sanctions prévues aux codes pénal, forestier et de l'environnement et risquent une peine d'un an d'emprisonnement et/ou 15 000 € d'amende.

Brûlage des végétaux : pourquoi c'est interdit ?

Les Français produisent en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Près d'un million de tonnes de ces déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année.

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Au-delà des troubles du voisinage, générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importantes, dont les particules véhiculent des composés toxiques, et cancérigènes.

Quelles solutions pour se débarrasser des déchets verts ?

Plus de 6 000 t de déchets végétaux sont déposées chaque année dans les déchetteries du SMC. Le défi de ces prochaines années est de réduire les apports, en privilégiant des techniques de valorisation au jardin.

La déchetterie des Groies Perron, gérée par le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine, accepte les déchets verts. Le service est ouvert à tous les habitants et professionnels disposant de la carte d'accès. Les végétaux sont broyés, puis repris par les agriculteurs ou les particuliers. Riche en matière organique fraîche, le broyat épandu stimule la vie microbienne du sol. Cette couverture de matière organique permet aussi de protéger le sol contre une évaporation trop importante.

Le SMC propose également, via son site internet, une **bourse d'échange des déchets verts**. Celle-ci met en relation directe les personnes productrices de déchets verts qui ont pour habitude de les apporter en déchetterie, et les personnes désirant récupérer des feuilles ou des branches pour alimenter leur composteur, pailler leur potager, leurs parterres, leurs allées ... à l'échelle locale ! L'accès à cette bourse est gratuit.

Le SMC a conventionné avec l'entreprise adaptée du Haut Val de Sèvre (EAHVS), implantée à la Crèche, afin de promouvoir la valorisation des déchets végétaux au jardin. Tout particulier résidant sur le territoire du SMC peut bénéficier d'**une heure offerte de broyage** de ses déchets végétaux (remise effectuée sur la facture). Cette opération est valable une fois par an et par foyer, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à cette opération par le SMC. Pour en bénéficier, l'usager prend contact avec l'entreprise adaptée qui évalue le temps de broyage et réalise un devis.

Enfin, le SMC peut également **fournir gratuitement un composteur** à toute personne en faisant la demande. Des distributions sont organisées régulièrement au cours de l'année.

Dans le cadre du **programme local de gestion des déchets végétaux**, le SMC a entamé une réflexion autour des biodéchets*. Une étude va être menée en 2022, pour répondre à un appel à projet TriBio.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les Français produisent en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des Français les brûlent alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).



Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

10 000 km de circulation dans une voiture diesel récente en circulation urbaine...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au bois...

10 000 km de circulation dans une voiture diesel récente en circulation urbaine...



9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

10 000 km de circulation dans une voiture diesel récente en circulation urbaine...



37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...

10 000 km de circulation dans une voiture diesel récente en circulation urbaine...

SMC du Haut Val de Sèvre et sud Gâtine

05 49 05 37 10 - ZI Verdeil - 79800 Sainte Éanne

Site : www.smc79.fr

EAHVS

07 85 69 04 83

Mail : ea79400@imevillaine.fr



3 questions à... Serge Giraud

1^{er} adjoint à la maire, en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine

Quels constats faites-vous des pratiques de brûlage des végétaux sur la commune ?

De nombreux brûlages sont effectués par les particuliers, quelle que soit la période, sans demande d'autorisation préalable, et à proximité des habitations. Nous sommes conscients qu'il est parfois difficile de se débarrasser de ces encombrants déchets verts. Toutefois, en raison des risques d'incendie et de la pollution dégagée par les brûlots, la majorité des demandes est refusée. À savoir que, dans le cadre d'un brûlage, le propriétaire doit rester sur place pendant toute la durée de combustion, l'éteindre le soir et prévoir un dispositif en cas d'incendie, avec un tuyau d'arrosage à proximité.

Pourquoi la mairie interdit-elle cette pratique pourtant courante ?

Tout d'abord pour être en conformité avec l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010, la commune bénéficiant de solutions alternatives pour se débarrasser des déchets verts, à savoir la déchetterie. D'autre part, l'équipe municipale y est opposée pour des raisons environnementales et sécuritaires. Cette pratique génère une pollution très importante et va à l'encontre des valeurs que nous défendons. Enfin, le risque d'incendie et les troubles de voisinage occasionnés ne sont pas anodins. Nous recevons régulièrement des réclamations d'habitantes-incommodées par les brûlots sauvages de leurs voisins.

Quelles alternatives sont proposées ?

La déchetterie des Groies Perron est ouverte toute l'année, avec des horaires larges. Les déchets végétaux y sont entièrement broyés ou recyclés, sous forme de paillage ou de compost qu'il est possible de récupérer gratuitement. À titre individuel, les habitant-e-s peuvent également adopter ces pratiques chez eux, permettant de ne pas utiliser de produits chimiques et de faire des économies. La production de déchets verts peut également être limitée, en choisissant des végétaux adaptés et peu producteurs de déchets. Des prairies fleuries ou de l'éco-pâturage sont aussi des alternatives.

(*) Biodéchets : Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.



VIE CRÉCHOISE



Une nouvelle maire au CMJ

Mardi 12 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes se réunissait pour sa séance mensuelle et pour élire un nouveau maire.

Suite à l'arrivée de nouveaux élus, depuis le mois de juin, l'élection du maire et de son adjoint était à l'ordre du jour.

Après un vote à bulletin secret, Maëliiss Prévoté (en 5^{ème} au collège Jean Vilar de La Crèche) se détache de 6 autres candidats et est élue maire.

Victor Lerat (élève de CM2 à l'école Charles Trenet de Boisragon) est quant à lui élu adjoint, face à ses 4 concurrents.

Ils assureront donc leur fonction pour une durée d'un an.

5 jeunes ont quitté le CMJ : Zélie Boutin, Clarisse Lhommedet, Romain Rivière, Margot Wolyniec et Emma Davault.

La ville de La Crèche les remercie pour leur investissement durant 2 ans.

La prochaine séance du CMJ se déroulera vendredi 19 Novembre, à 17 h 30, en salle du conseil municipal de la mairie, afin de préparer les projets et cérémonies de l'année à venir.

Club #jmlacrecche : les comités consultatifs constitués

Début octobre, les membres du club #jmlacrecche se réunissaient pour entrer dans le vif du sujet, en matière de participation citoyenne.

Après l'inauguration du club en juillet dernier, et la création de 3 comités consultatifs courant 2021, les membres ont eu pour mission de se positionner dans l'un de ces comités. Les groupes ont d'ores et déjà commencé à réfléchir sur la suite des dossiers et seront prochainement étoffés par de nouveaux participants.



LES 3 COMITÉS CONSULTATIFS EN COURS

- **Site Groussard** : l'espace qui regroupe l'ensemble des structures autour du stade Groussard concentre de nombreuses activités et lieux de pratique. Le comité consultatif sera chargé de réfléchir à l'utilisation du site et d'y apporter une cohérence.
- **Risques majeurs** : le comité est chargé de suivre l'évolution des besoins concernant les risques naturels et technologiques, et l'évolution des plans départementaux, de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), d'animer la réserve communale de sécurité civile et de préparer l'information à la population.
- **Bulletin municipal** : suite à l'enquête de lectorat, réalisée en début d'année par les étudiants de l'IUT STID de Niort, et afin d'engager une réflexion sur le devenir du bulletin municipal, le comité consultatif devra déterminer quelle forme de communication les habitants peuvent souhaiter.

REJOIGNEZ LE CLUB
POUR CO-CONSTRUIRE
L'AVENIR DE VOTRE VILLE !



Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr,
rubrique Vie municipale/
Projets et actualités/
Participation citoyenne

Recrutement de 11 agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population, mené en partenariat avec l'INSEE, qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022, la ville recrute **11 agents recenseurs**.

Renseignements :

www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale/Les services municipaux.



La mairie et les halles à l'heure d'Octobre rose

Participant à un challenge, mis en place par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers et la Ligue Contre le Cancer, la ville a éclairé la mairie et les halles en rose, durant tout le mois d'octobre, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

FORUM NATIONAL DE L'ESS ET IS



Mardi 20 octobre,

Michèle Petitcoulaud, adjointe à la maire, Yannick Maillou, conseiller municipal délégué, chargés de la participation citoyenne, 2 membres du club #jmlacrecche et Slimane Zediallal, coordinateur de la vie associative et participation citoyenne, étaient invités à participer à une table ronde au forum national de l'Économie Sociale et Solidaire & de l'Innovation Sociale, à Niort.

À cette occasion, ils ont pu apporter leur retour d'expérience sur la mise en place de la participation citoyenne sur la commune.

Une rencontre riche d'échanges avec des personnes de différents horizons.

TRAVAUX

Nouvel éclairage au stade de Champcornu

Obsolète depuis plusieurs années, l'éclairage du stade de Champcornu a été remplacé dernièrement.



Après des retards dus à l'approvisionnement de matériaux, dans cette sortie de crise, le chantier a été livré début octobre.

Au bon moment, au vu de la saison qui arrive et pour que se déroulent, dans de bonnes conditions, les entraînements de foot de l'USC La Crèche et du Groupement Jeunes La Crèche-Sainte-Néomaye-Romans.

Pour la réalisation de ces travaux, la ville a bénéficié du soutien du département, dans le cadre du dispositif de relance de l'investissement local, "1000 chantiers", à hauteur de 5 000 €.

Reste à charge pour la commune : 22 500 €.

Évolution du périmètre de parking les jours de marché

Pour des raisons de sécurité,
et selon les commerçants présents à l'extérieur des halles, le périmètre réservé au parking sera susceptible d'évoluer à chaque marché.

Des barrières seront disposées, permettant de créer des couloirs de circulation piétonne devant les étalages.

Merci de votre compréhension.



ASSOCIATIONS

Rencontre autour de la vie associative

Les professionnels se rencontrent pour optimiser le soutien à la vie associative créchoise.



Début octobre, Slimane Zediallal, coordinateur vie associative et Alban Rabussier, chargé de développement vie associative à la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, en poste à la communauté de communes Haut Val de Sèvre, se sont rencontrés à la mairie. En présence d'Éveline Auzuret, adjointe à la maire chargée de la vie associative et de l'éducation populaire, ils ont échangé sur le réseau associatif créchois : connaissance du tissu local et développement des outils d'aide au fonctionnement des 130 associations déclarées sur la commune. Les points tels que l'accompagnement dans les démarches administratives, un service fiche de paie, la formations des bénévoles associatifs, un logiciel comptabilité adapté à la vie associative ont notamment été abordés.

Portes ouvertes au Coteau de Breloux



2 fois par an, les portes ouvertes du jardin d'insertion du Coteau de Breloux remportent un franc succès. Le jardin propose toute l'année à la vente (sur place ou sur divers marchés) un bel assortiment de légumes de saison. Géré par l'association Aide en créchois, il a obtenu cet été la labellisation bio.

+ d'infos : <http://aide-en-crechois.org>

Départ du tour de France handibike

Mardi 12 octobre, Franzy Rabin a entamé son tour de France sur son vélo handibike, pour 2 000 km en 24 étapes !

Il est accompagné pendant son périple de 4 membres de l'Amicale des cyclotouristes créchois (ACTC), avec lesquels il s'entraîne : Didier Larcher, Dominique Thomas, Dominique Souchard et Jacques Dubois.

Il a été reçu le 7 octobre par la municipalité et des partenaires, au cours de son prologue Parthenay/La Crèche.

Cette belle aventure humaine et sportive se clôturera à La Crèche le 9 novembre.



AG des Fées Bobines

L'assemblée générale des Fées Bobines s'est déroulée sous la présidence d'Aurélien Dupont. Les membres se réunissent pour créer et échanger autour de la couture et tisser de l'amitié. À ce titre, elles organisent actuellement une tombola, au profit de la recherche contre le cancer ; viendra ensuite le Téléthon.

L'assemblée a procédé à l'élection des membres du bureau dont la confiance a été renouvelée.

À l'issue de la crise sanitaire, et confirmant la tendance générale d'attrait des activités manuelles, les effectifs de l'association ont augmenté.





TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

Le club #JMLACRECHE - je m'implique à La Crèche

Lors de la 2^{ème} réunion du club, il a été présenté 3 comités, ouverts aux habitants, associations et professionnels, que sont le comité des risques majeurs, le comité aire Groussard et le comité bulletin municipal. Puis, nous avons mis en place des ateliers qui ont permis de faire émerger des propositions sur les outils que les membres souhaitent utiliser pour communiquer et travailler. Nous espérons que les membres du Club pourront, dans un avenir proche disposer de leur propre moyen de communication avec les Créchois et les Créchoises. Enfin, nous nous sommes quittés avec un verre de l'amitié.

Suite à la demande du club, la prochaine réunion sera constituée d'un temps de formation à un outil numérique de partage. Puis, les membres entameront la première étape d'un travail collectif, au travers d'un atelier participatif, qui devra faire émerger des propositions pour la commune. Le club actuellement constitué de 47 habitants est ouvert, n'hésitez pas à venir le rencontrer, l'observer ou participer à sa prochaine réunion. C'est une assemblée citoyenne, moins formelle et moins rigide, pour qu'innover ensemble soit un moment agréable.

Retour sur le conseil municipal

Lors de ce conseil, nous avons validé l'adhésion

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Larry Grelaud, Yoann Touret, Élodie Delaneau, Élodie Guillot-Bozier, Aurore Domin, David Baranger, Corinne Chevailler, Yann Bertrand.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Remaniements au Conseil municipal

Le mois dernier nous vous préparions à des changements au Conseil municipal. Pour la liste minoritaire « Ensemble, La Crèche de demain ! » Nathalie Pillet a remplacé Hélène Havette. Elle rejoindra les commissions Enfance-Jeunesse, Économie- Commerce-Agriculture et Transition démocratique. Nathalie, bien connue des Créchois, est âgée de 55 ans, a été de nombreuses années Présidente de l'Association de parents d'élèves « Parents Tout Simplement ». Déjà élue dynamique au sein du précédent mandat, elle est soucieuse de poursuivre ses engagements et souhaite vivement mettre ses talents et ses compétences au profit de la Collectivité et contribuer ainsi au développement de celle-ci. Autres changements de taille dans la majorité municipale : Le 1^{er} Adjoint, Larry Grelaud, démissionne de son poste à la suite d'un déménagement dans une autre commune, il reste néanmoins élu à La Crèche et sera simple conseiller... Il est remplacé par Serge Giraud qui devient ainsi le bras droit de la Maire. Aurore Domin, Conseillère déléguée à l'Écologie quitte également ses fonctions pour redevenir simple Conseillère car elle quitte elle aussi notre commune...

Jean Yves Grard, Conseiller délégué à la communication, démissionne quant à lui complètement du Conseil municipal. Ainsi beaucoup de transformations au sein de la municipalité mais une continuité néanmoins...

Décisions du Maire, retour

Nous dénoncions dans un précédent bulletin l'absence de décisions du Maire au Conseil municipal rendant pour le moins opaque la gestion

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

au club des villes et territoires cyclables, ce qui nous permettra de bénéficier de toutes les informations transmises par le réseau (financements pour développer les pistes cyclables, des parcs à vélo et l'apprentissage vélos), de disposer d'un véritable soutien technique, de bénéficier de retours d'expériences et d'être représentés auprès des hautes instances de l'État, dans le cadre des projets de lois, décrets et financements.

Depuis 2016, nous n'étions plus adhérents, sans explication, au Centre Régional des Energies Renouvelable (CRER), dont le siège est sur la commune. Nous avons ré-adhéré pour réaliser des bilans énergétiques des bâtiments et développer les énergies renouvelables, l'objectif étant de rénover notamment les écoles.

Alors que la minorité a adopté la quasi-totalité de nos délibérations (pour les autres elle s'est abstenue), l'un de ses membres a, à plusieurs reprises, lancé des attaques très personnelles contre plusieurs élus de la majorité, allant même jusqu'à s'en prendre à leur vie privée. Nous espérons que ce comportement va cesser. Quoi qu'il en soit, nous continuerons d'adopter une attitude ouverte et d'impliquer au maximum tous les habitants de la commune dans les projets à venir.

L'association Aide en créchois qui emploie du personnel en réinsertion et produit des fruits et légumes avec labellisation bio, a connu cet été une panne de pompe à eau, au jardin situé derrière la piscine. L'arrosage au goutte à goutte et la culture sous bâche permettent d'économiser fortement les arrosages, mais il faut quand même de l'eau. Nous les avons donc autorisés à utiliser l'eau du stade, le temps de procéder au remplacement de la pompe. Une élue de la minorité a demandé que cette association paye l'eau. Nous avons rappelé qu'aucune association ne payait les fluides,

lorsqu'une mise à disposition par la commune était faite, et que nous n'avions pas l'intention de le faire. Pour rappel, 1 m³ d'eau = 3 €.

Des changements dans l'équipe

Larry Grelaud quitte son poste de premier adjoint à l'enfance jeunesse. Il attend une heureuse nouvelle et ne sera plus assez disponible pour accomplir pleinement cette mission. Le poste de premier adjoint est attribué à Serge Giraud. L'enfance-jeunesse sera reprise par Marie-Laure Watier et Lucile Mathieu.

Jean-Yves Grard démissionne pour des raisons professionnelles. Nous accueillons Yann Bertrand pour le remplacer. Il est désormais le benjamin du conseil, avec ses 20 années.

La suppression d'un poste d'adjoint permet une baisse globale des indemnités d'environ 800 €/mois.

Le soutien aux jeunes

Dans le cadre d'un projet tutoré, nous aurons le plaisir d'accueillir 4 étudiants de l'IUT de Niort, en licence professionnelle Protection Civile et Sécurité des Populations. Ils auront 3 périodes de 15 jours de stage, avec pour mission de nous aider à mettre à jour le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), qui n'a pas été réactualisé depuis 2010. Ils travailleront, en lien avec le comité des risques majeurs.

Une réflexion est engagée pour le renouvellement du PEDT (plan éducatif de territoire). Les différents acteurs sont consultés depuis juin et ce, tout au long de l'année : dans un premier temps, les enfants et les animateurs du périscolaire, puis les enseignants et les parents. L'objectif est d'apporter de la cohérence à la journée de l'enfant.

Les activités du Relais des Assistants Maternels intercommunal (RAMi) reprennent fin novembre, suite à l'arrivée d'une nouvelle responsable. Nous lui souhaitons la bienvenue. •

d'environ 800 € par mois.

École de musique

L'Adjoint aux Finances propose la création d'un budget annexe pour l'école de musique, à l'instar des budgets annexes de l'Hélianthe et du cinéma municipal. Celui-ci permettra d'apporter une vision plus analytique du budget et donc d'avoir une idée très précise de ce que coûte l'école de musique à la collectivité (même si nous savons déjà). Nous ne sommes pas contre ce projet mais là où nous sommes inquiets, c'est lorsque l'Adjoint aux Finances nous annonce vouloir, éventuellement à terme, céder l'école de musique à une association. Il est repris sur le sujet, avec vigueur, par la Maire. Il nous avait déjà fait cette remarque pour le cinéma municipal. Que restera-t-il des atouts culturels de notre commune qui forment aussi pour les habitants son attractivité ? Et quel sort sera réservé aux professeurs de musique ou aux agents du cinéma qui sont fonctionnaires de la commune ?

Demandes de Subventions

Cinq nouvelles demandes de subventions ont été votées à l'unanimité. Vous pouvez les retrouver dans le procès verbal du conseil du 12 Octobre.

Adhésion

L'adhésion de la commune au club des villes et territoires cyclables. Cette association facilitera les démarches pour mettre en place des liaisons cyclables afin de raccorder les villages au centre bourg et sera l'interlocuteur avec l'État.

Enfin nous remercions les Créchois de revenir vers nous toujours plus nombreux pour nous interroger, nous demander des conseils ou nous faire part de dysfonctionnements. •

MINORITÉ : Nathalie PILLET, Bruno LEPOIVRE, Jérôme VARENNES, Christophe RENAUD, Catherine OMBRET, Sébastien GUITARD, Sylvie DUPUIS.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et [f](#) Atlansèvre - pôle économique.

Semaine de réduction des déchets

Du 20 au 28 novembre, le SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine s'associe à la Semaine européenne de la réduction des déchets et organise diverses actions.



Faites de la récup'

Samedi 20 novembre : vente et animations à la recyclerie Tri d'Enfer, de 9 h à 12h et de 14h à 17h.
Site de la déchetterie, située aux Courrolles sur la commune de Saint-Maixent-L'École.

Collecte de jouets

Du 20 au 28 novembre : collecte des jouets d'occasion, coordonnée par ecosystem. Un geste éco-citoyen et solidaire. Donner une seconde vie à ses jouets inutilisés est un acte concret en faveur de l'environnement mais également solidaire, puisque tous les jouets collectés seront confiés à la recyclerie du SMC.

Point de collecte : mairie de La Crèche. Trouvez les autres points de collecte du territoire sur www.laisseparletoncoeur.org.

Distribution de composteurs

Mercredi 24 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la déchetterie de Pamproux. Pensez à présenter votre redevance d'ordures ménagères.

Réunion sur le thème du compostage

Jeudi 25 novembre, à 18 h, au SMC à Sainte-Eanne. Sur réservation.

Renseignements complémentaires :
SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
Tél. 05 49 05 37 10
www.smc79.fr



MÉDIATHÈQUE
LA RONDE DES MOTS

Tarifs

Carte jeune (0-25 ans), bénéficiaires des minimum sociaux ou de l'AAH, demandeurs d'emploi : gratuit

Assistants maternelles : 5 €

Adulte CCHVS : 15 €

Adulte hors CCHVS : 30 €

À savoir : accès gratuit à plusieurs ressources numériques compris dans l'abonnement

Accès Wi-Fi gratuit et postes de consultation Internet à la médiathèque

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

VIE MUNICIPALE

Du changement au sein du conseil municipal

Suite à la séance du conseil municipal du 12 octobre, divers changements sont intervenus dans l'équipe municipale majoritaire. Voici la nouvelle distribution.

Adjoints à la maire



Serge Giraud

1^{er} adjoint chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine



Marie-Laure Watier

2^{ème} adjointe chargée de la transition solidaire et la protection des populations et l'enfance-jeunesse



Évelyne Auzuret

3^{ème} adjointe chargée de la vie associative et de l'éducation populaire



Sébastien Guillon

4^{ème} adjoint chargé du budget, des finances et de la prospective



Sophie Favriou

5^{ème} adjointe chargée de l'économie, l'agriculture, du commerce et de l'artisanat



Pascal Rossard

6^{ème} adjoint chargé des relations humaines



Michèle Petitcoulaud

7^{ème} adjointe chargée de la transition démocratique, de la participation citoyenne et de la communication

Conseillers municipaux délégués

Sébastien Forthin : aménagement et mobilité

Christian Héraud : transition écologique

Catherine Garreau : sport

Yannick Maillou : communication et participation citoyenne

Christine Rossard : culture

Lucile Mathieu : affaires scolaires

Conseillers municipaux

Larry Grelaud, Yoann Touret, Élodie Delaneau, Élodie Guilliot-Bozier, Aurore Domin, David Baranger, Corinne Chevailler, Yann Bertrand.

Retrouvez la nouvelle composition des commissions municipales sur le site de la ville : www.ville-lacrecche.fr

RENCONTRES NATIONALES DES LISTES PARTICIPATIVES

Du 14 au 17 octobre, 4 élus crêchois ont participé aux premières Rencontres nationales des listes participatives, organisées par la coopérative Fréquence Commune, à Autran, dans le Vercors.



Les 86 participants, provenant de 33 communes, ont pu échanger sur leurs pratiques. Ainsi des ateliers entre maires, entre adjoints ou entre élus de la minorité ont permis de comparer les méthodes.

D'autres ateliers avaient pour objectif d'apprendre ou de se perfectionner sur des outils facilitant une meilleure participation des habitants. Une exposition partagée a également permis à chacune des communes de piocher dans les idées des autres. Le comité budget et le club #JMLACRECHE ont rencontré un franc succès.

Enfin un travail de mise en réseau a été réalisé. Ce dernier permettra aux élus des listes participatives d'échanger sur leurs pratiques, leurs outils. Tous sont conscients d'expérimenter cette nouvelle façon de gouverner.

La Crèche est la première commune à avoir adhéré à la SCIC Fréquence Commune qui accompagne la municipalité sur les projets et les formations des élus.



**Jeudi 4 novembre
MON DÎNER FERMIER**
Organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et la municipalité
Halles du marché
de 17 h à 20 h

**Vendredi 5 novembre
LOTO**
Organisé par l'ACCA
Salle de l'Hélianthe
20 h 30

Contact : 06 37 11 17 65

**Dimanche 7 novembre
BOURSE AUX JOUETS**
Organisée par l'APE de Boisragon
Salle de Champcornu
de 10 h à 17 h

Renseignements :
boisragonape@gmail.com

**Du 8 novembre au
3 décembre
CONCOURS DES
MAISONS DÉCORÉES**
Organisé par le CMJ

Candidatures avant le
3/12 :
vapc@ville-lacrecche.fr
+ d'infos : www.
ville-lacrecche.fr

**Mardi 9 novembre
CONCERT DE MUSIQUE
MILITAIRE**

Organisé par l'amicale des anciens du génie, en partenariat avec la municipalité
Saison culturelle
Fanfare de la 9^{ème} BIMA
Salle de l'Hélianthe à 20 h
Pass sanitaire obligatoire
Tarif unique : 10 €

Renseignements :
Pierre Robin
Tél. 05 49 25 02 23

**Jeudi 11 novembre
CÉRÉMONIE DE
COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DE 1918**
Monument aux morts
à 9 h 30

**Du 20 au 28 novembre
SEMAINE DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS**

Organisée par le SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
Voir détail des animations p. 7

**Lundi 22 novembre
REMISE DES DOSSIERS
DE SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS**
Salle de l'Hélianthe
à 19 h

**Vendredi 26 novembre
TOURNOI DE TAROT**
Organisé par l'amicale des secouristes créchois, au profit du Téléthon
Salle des halles
à 20 h 30

Réservation :
06 18 04 36 93

**Samedi 27 novembre
FÊTE DES AÎNÉS**
Organisée par la municipalité
Salle de l'Hélianthe - à 14 h

**Mardi 7 décembre
CONSEIL MUNICIPAL**
Salle du conseil municipal
à 18 h

**Mercredi 8 décembre
LA FÉE HAZIEL FÊTE
NOËL**
Organisée par la municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
à 16 h

Renseignements : www.
ville-lacrecche.fr

**Samedi 11 décembre
MARCHÉ DE NOËL**
Organisé par la municipalité
Halles du marché
de 14 h à 21 h

+ d'infos :
www.ville-lacrecche.fr

**Dimanche 12 décembre
CORRIDA DE NOËL**
Organisée par le Spiridon créchois
Départ à 10 h

+ d'infos : http://www.
spiridon-crechois.fr

LE CARNET

NAISSANCES

22 septembre :
Timothé JAMMOT
30 septembre :
Maëva KONE BICHON

MARIAGE

11 septembre :
Alain BIZARD &
Anne-Marie MOREAU

DÉCÈS

25 septembre : Christiane VEZIN	67 ans
30 septembre : Claude BONNEAU	96 ans
5 octobre : Jean-Pierre PETIT	63 ans
8 octobre : Michel SIMON	83 ans
16 octobre : Léone AUDEBRAND	93 ans

COLLECTES EN MAIRIE



Jouets d'occasion

Du 20 au 28/11
Organisée par le SMC



Téléphones mobiles

Jusqu'au 30/11
Organisée par Orange



Fournitures scolaires

Du 22/11 au 3/12

Opération "Un cahier, Un crayon", menée par des élèves du collège Jean Vilar, au profit des enfants du Liban.



Colis solidaire

Du 15/11 au 15/12

Organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale

**Déposez vos dons en mairie aux horaires habituels
Ouverture exceptionnelle samedi 27 novembre,
de 10 h à 12 h pour ces collectes.**

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

ASSOCIATION LA CHAVANAISE

Places disponibles pour
les cours suivants :

- Pilates, le mercredi de 13 h à 14 h
- Fitness Pound, le mercredi de 19 h 15 à 20 h 15

Salle de quartier de Chavagné.

Séance d'essai gratuite.

Contact : lachavanaise@gmail.com
Tél. 07 77 34 36 91



le saviez-vous ?



Des fêtes plus éco-responsables par Voisin Voisine Zéro Déchet (VZD)

Noël approche à grands pas !!
Mais, le saviez-vous ? Les papiers cadeaux représentent à eux seuls plus de 20 000 t d'emballages non recyclables à Noël ! Cette année, pourquoi ne pas essayer de faire un Noël zéro déchet ? Face à la surconsommation, au gaspillage et aux nombreux déchets générés, voici quelques idées pour des fêtes plus éco-responsables :

1. Fabriquez vous-même le calendrier de l'Avent.
 2. Choisissez les cadeaux qui durent longtemps, qui sont utiles et qui sont faits avec des matériaux écologiques.
 3. Offrez des cadeaux de seconde main.
 4. Optez pour de l'immatériel (place de spectacle, massage, sortie cinéma, resto, bowling...).
 5. Testez les cadeaux faits maison (un tableau, un bijou, une composition musicale, des petits gâteaux, ...).
 6. Confectionnez votre propre sapin réutilisable, avec des morceaux de bois ou des palettes par exemple.
 7. Privilégiez des décorations naturelles ou faites main.
 8. Emballez les cadeaux avec un Furoshiki (tissu de récupération plié et noué autour du cadeau). Nous animerons un atelier Furoshiki à la première "Faites de la récup" à la recyclerie Tri d'Enfer de Saint-Maixent-l'École, samedi 20 novembre de 10 h à 12 h.
 9. Cuisinez un repas de Noël maison.
 10. Privilégiez les serviettes en tissu et la vaisselle réutilisable.
- Pour vous aider, nous animerons des ateliers de fabrication de décorations de Noël, samedi 11 décembre, dans la salle des halles de 14 h à 16 h, lors du marché de Noël.
- Nous pouvons réduire notre impact écologique à Noël en réduisant nos déchets grâce à ces astuces simples!**
Alors, pourquoi pas vous?

Partagez vos expériences sur
Facebook : voisinvoininezerodechet